

ZPS BASSE PLAINE DE L'AUDE

Espèces animales remarquables

Faucon crécerellette

Falco naumanni

PROTECTION

Espèce protégée en France
Annexe II (Conv. de Berne et Bonn)
Annexe I Directive Oiseaux

LIVRE ROUGE

En danger

DETERMINANTE ZNIEFF

Oui

Photo : René Dumoulin



Généralités

DESCRIPTION

Envergure : 63-72 cm

Longueur : 27-33 cm

Petit faucon élégant dont le plumage est brun-roux dessus. Chez le mâle, la tête est gris bleu, ainsi qu'une zone sur le dessus des ailes. La poitrine a une nuance rouille. Chez la femelle, il n'y a pas de zone gris bleu sur les ailes, et la poitrine est beaucoup plus claire et tachetée. Elle ressemble beaucoup à la femelle du Faucon crécerelle.

DISTRIBUTION

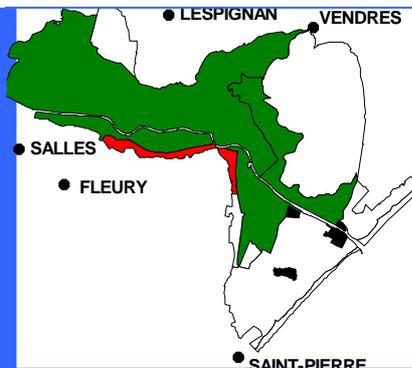
Languedoc-Roussillon : Hérault et Aude

France : Plaine de la Crau (Bouches du Rhône) et Languedoc

ÉCOLOGIE

L'espèce niche dans les cavités situées dans des parois rocheuses, des bâtiments ou des arbres creux. Les habitats fréquentés en France sont les pelouses semi steppiques pâturées et les friches, où ce rapace insectivore peut s'alimenter. Quelques zones de surface très réduites (environ 10 ha) sont très attractives pour y chasser des espèces plus grosses, comme le Scolopendre, le Dectique à front blanc, ou la Magicienne dentelée, surtout lors de l'élevage des jeunes.

ZPS Basse Plaine de l'Aude



SITES DE REPRODUCTION

L'espèce s'est installée spontanément en 2004 dans des nichoirs prévus pour favoriser la nidification des Rolliers d'Europe.

Depuis un programme Life-Nature coordonné par la LPO a été monté en vue de renforcer la population.

Ainsi 50 oiseaux juvéniles ont été relâchés durant l'été 2006. Cette opération doit être reconduite durant 4 ans afin de fixer une population sur un maret aménagé à cet effet.

Menaces et gestion

FACTEURS DE MENACES

- L'usage de pesticides réduit les ressources alimentaires en entomofaune
- Disparition des zones favorables à la nidification (destruction de vieux bâtiments, réhabilitation...)
- Intensification de l'agriculture et disparition du pâturage, ce qui réduit le nombre de zones favorables à la chasse
- Concurrence inter spécifique avec le Choucas des tours pour les sites de nidification

CONSERVATION

- Mise en place de pratiques agri-environnementales pour limiter l'utilisation de pesticides, notamment pour le maintien de l'entomofaune
- Ouverture des zones ayant tendance à se refermer, afin de prodiguer des sites de chasse
- Pose de nichoirs adaptés, conservation et protection des sites utilisés pour la reproduction